

La commune indemnisée suite aux inondations

ZUDAUSQUES. Lors des inondations de fin 2023, la commune a connu des dégâts importants sur le stade et les voiries. Durant l'été dernier, des travaux ont été entrepris. L'État, dans le cadre de la Dotation de solidarité aux collectivités victimes d'événements climatiques ou géologiques (DSEC), a apporté une aide financière à hauteur de 116 827 euros, représentant 70 % du montant global des travaux.



Pour permettre à l'ESBZMN (Entente Sportive Boisdinghem, Zudausques, Mentque-Nortbécourt) d'utiliser à nouveau le stade pour des rencontres sportives suite à une hausse des effectifs chez les jeunes, la municipalité a fait les démarches pour homologuer le site. Cela a été validé par le district pour une durée de cinq ans. ■

FRANÇOIS WAVRANT (CLP)